

REGLEMENT OCTOBRE ROSE 2026

1. L'ÉPREUVE

La Mairie de Lourdes, en association avec l'Union Athlétique Lourdaise (UAL) et le Lion's club, organisent le dimanche 11 octobre 2026 au lac de Lourdes une course et une marche dans le cadre d'Octobre Rose.

- De course ludique de 1km pour les enfants à partir de 8 ans jusqu'à 15 ans inclus,
- Une course adulte de 9km200 à partir de 16 ans,
- Une marche de 6 km ouverte à tous.
-

2. INSCRIPTIONS

Inscriptions des courses uniquement sur Pyrénées Chrono jusqu'au samedi 10 octobre 20h00.

Inscriptions sur place pour la marche

Selon l'article 213.3 du code du sport, il est nécessaire pour tous les participants :

- d'être titulaire d'une licence Athlétisme Compétition, d'une licence athlétisme running, d'un Pass running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme catégorie cadet, junior, espoir, senior ou master pour la saison 2026/2027.
 - ou d'être titulaire d'une licence délivrée par la FFTriathlon, FSCF, FSGT ou UFOLEP. Dans ce cas, la mention de non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition doit apparaître de façon précise, par tous les moyens sur la licence.
 - Pour les autres participants, le certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an n'est plus valable.
- Il vous sera demandé de présenter le document PPS (Parcours de Prévention Santé) valable 1 an,
Ce document est à renseigner en ligne sur le site <https://pps.athle.fr/>

3. HORAIRES ET TARIFS

9h30 - course adulte - 10 €
10h00 - marche - 10 €
11h30 - course ludique - gratuit